

France – Wallonie : des relations culturelles ambiguës¹

*La Wallonie, terre romane*². En écrivant ces mots, l'historien namurois Félix Rousseau a dit beaucoup... mais pas assez. Terre romane signifie-t-il terre française, terre de France, de « race » ou d'« ethnie française » ? La langue fait-elle le peuple ? Qu'en est-il, en Wallonie, des influences germaniques (allemandes et flamandes), subies ou assumées, du poids de l'Etat belge et de ses institutions, de la possibilité ou de la nécessité d'une culture propre, brandie face au Nord, à l'Est mais aussi au Sud ? Les écueils et chausse-trappes sont nombreux dès lors qu'il s'agit d'évoquer les influences et interférences culturelles entre un Etat-Nation, la France, centre de gravité d'une culture et d'une langue de rayonnement international, lieu de légitimation culturelle, et les Wallons (un peuple ? une communauté ? une région ?) qui, à sa périphérie, cherchent à être reconnus, non sans ambiguïté, comme les membres d'une même famille mais également comme les vecteurs autonomes d'une « âme » ou d'une « identité » spécifique, nourrie d'une histoire propre et dont le présent s'écrit dans un Etat multiculturel.

La principale difficulté provient de la confusion et de l'imbrication permanente entre discours et intérêts culturels et politiques. En toile de fond surgit toujours la question des rapports de force internationaux (France versus Allemagne ou, plus tard, le rouleau compresseur culturel américain) et celle des rapports de force internes à la Belgique : la France est, selon l'époque, un facteur de risque, un garant utile, un allié encombrant ou un recours possible. La seconde difficulté est la définition même de la Wallonie et du Wallon. Quand celui-ci prend-il conscience de lui-même ? Cesse-t-il pour autant d'être *en même temps* belge ou francophone ? Quand et comment la France intègre-t-elle le concept de Wallonie ? Notre objectif sera de montrer comment la Wallonie et les Wallons, au sens contemporain du terme, se sont donnés à voir en France et à la France mais aussi, en retour, comment Paris – au sens métonymique, certes mais, en fait, au sens propre également comme lieu de reconnaissance – les a perçus et intégrés à son discours.

En de telles matières, nombre d'éléments sont, bien sûr, évolutifs et circonstanciels. Cependant, certains invariants peuvent être décelés. La politique *officielle* de la France en fait partie. Par conviction sincère, indifférence ou prudence politique, Paris va s'ingénier à

¹ Ce texte reprend, en la développant considérablement, la thématique esquissée dans notre contribution : « La Wallonie et la France », in Bruno DEMOULIN (dir.), *Histoire culturelle de la Wallonie*, Bruxelles, Fonds Mercator, 2012, pp. 340-345.

² F. Rousseau, *La Wallonie, terre romane*, Charleroi, Institut Jules Destrée, 1962.

gommer ou nier la diversité culturelle belge et user du terme « Wallonie » avec parcimonie et circonspection. Au tournant du XIX^e et du XX^e siècle, la France adhère à la théorie de l’« âme belge » et défendra, durant des décennies, la vulgate d’une « culture belge », avec le souci permanent d’éviter l’incident diplomatique¹. Tout diplomate ou attaché soupçonné de s’écarter du droit chemin sera rapidement rappelé à l’ordre. En cas de « dérapage » dans les milieux politiques ou artistiques français et qu’il y ait eu ou non pressions de Bruxelles², la France *officielle* s’emploie à réparer la faute, notamment par des consignes données à la presse. L’ère gaullienne, plus sensible à la prise en compte d’une réalité wallonne, ne s’écartera guère de la ligne traditionnelle et, par la suite, la France va suivre très timidement l’évolution institutionnelle belge et répondre avec beaucoup de prudence aux appels du pied wallons. La raison est double : la France répugne à ouvrir la boîte de Pandore du régionalisme et demeure fidèle à une conception « étatique » de la culture ; elle se souvient qu’historiquement, l’identité belge s’est construite dans un contexte qui associait la France au danger impérialiste. S’il y a bien une politique culturelle française différenciée en Belgique, surtout depuis 1945, cette différenciation relève de la simple dualité linguistique. Le Wallon est certes francophone, mais il n’est pas le seul. On sait en outre que la France va, très longtemps, conserver une priorité : le maintien de la langue et de la culture françaises en

¹ Cette posture pro-belge pourra, par ricochet, se lire au-delà des milieux officiels et prendre des accents pour le moins singuliers. On citera le nationaliste Maurice Barrès qui, tout en reconnaissant très tôt l’existence d’une Wallonie, marche de la latinité, écrira, en pleine Première Guerre et pour d’évidentes raisons dont la propagande n’est pas exclue : « Il y a désormais en Belgique quelque chose de plus qu’une abondante prospérité matérielle : une âme née dans la souffrance et dans l’honneur, irréconciliable avec le pangermanisme et promue à la haute fonction de défendre la latinité » (« L’âme belge formée par la guerre », in *L’héroïque Belgique*, 1914, p. 73, cité dans S. Gross et J. Thomas éds., *Les concepts nationaux de la littérature, 1880-1980. L’exemple de la Belgique francophone. Une documentation en deux tomes*, Aix-la-Chapelle, Alano Verlag, t. 2, pp. 108-109). Ainsi donc, l’« âme belge » serait née de 1914 et amènerait Flamands, Bruxellois et Wallons à défendre le même but : la résistance à l’expansionnisme politique et culturel allemand. Dans un tout autre contexte, en 1960, Pierre de Gaulle, le frère du président de la République en exercice et ancien commissaire général français à l’Expo 58, apportera sa contribution au débat sur l’art (belge ? flamand ? wallon ?) en écrivant : « La pratique de la peinture a cessé, depuis longtemps, d’être l’apanage d’Anvers ou de Bruxelles pour se répandre chez les Wallons, à Liège en particulier. Et, dans cette ville – comme dans ses voisines – où l’influence culturelle française a toujours été considérable, on s’inspire tout naturellement davantage de nos inclinations et de nos procédés. Mais, [...] les peintres belges, où qu’ils travaillent, gardent leur manière propre et des conceptions qui les distinguent de tous autres » (*Pas de visa pour la Belgique*, Paris, Gallimard, 1960, pp. 108-109). Que le pavillon français ait été, durant l’exposition, le théâtre d’incidents linguistiques et communautaires et que le climat en la matière soit en passe de s’assombrir n’est sans doute pas étranger à cette affirmation « belgiciste ».

² Voir notamment le récit ironique et amusé d’Abel Lurkin dans *L’amère Belgique veuve de guerre*, Vervoz – Ocquier, Les éditions de Saint-Hubert, [1945], p. 65. Chargé, en 1922, d’expliquer la Belgique à Henry de Jouvenel pour une série d’articles dans *Le Matin*, il entreprit d’évoquer la question linguistique mais dut rapidement y renoncer, Jouvenel ayant été sommé par son bureau bruxellois de quitter ce terrain glissant...

Flandre, ce qui l'amène à concentrer ses efforts sur le Nord, avec l'aide attendue de tous les francophones, qu'ils soient flamands, wallons ou bruxellois¹.

Autre invariant : le reproche d'indifférence et de méconnaissance fait à la France en Wallonie, mais surtout il est vrai, par des Wallons militants. Le Français, c'est bien connu, est rétif à la géographie et, s'il peine déjà à appréhender la réalité « belge », semble incapable d'assimiler d'autres catégories, non exclusives par ailleurs, dont celle de « Wallon ». En 1914, dans un ouvrage intitulé *Wallonie* et publié à destination d'un public français, Jules Destrée se plaint déjà, sans amertume, de « l'ignorance française », rappelant Hugo et sa description de Dinant comme d'une ville flamande : « Nous, Wallons, nous sommes pour un habitant d'Anvers, des gens du Midi, bavards, turbulents et légers ; tandis que pour un Parisien, nous sommes des Flamands, placides, lents et lourds »². Plus acerbe parce que plus radical, l'irrédentiste Raymond Colleye, défenseur de l'« âme intégralement française » de la Wallonie, écrit, en 1919 : « Défenseurs acharnés de la langue et de la culture françaises en Belgique, les Wallons voudraient que la France leur marquât sa sympathie en ne les considérant plus comme des étrangers. Car, il faut l'avouer, les Wallons souffrent de voir que les Français les ignorent ; ils souffrent beaucoup de voir qu'on les a presque oubliés et qu'on les soutient si peu dans un moment où l'offensive des Germains de Belgique est déclenchée »³. Selon Colleye, la Wallonie se plaint de ne pas exister dans le regard de celle dont elle mène pourtant le combat parce qu'il est aussi le sien, parce qu'elle est une part de France égarée dans un autre Etat. Le même sentiment d'abandon, d'ingratitude se lira encore, au lendemain d'une autre guerre, sous la plume d'autres militants, liégeois cette fois et proches de Fernand Schreurs, le secrétaire général du Congrès national wallon : le gouvernement français « brime les efforts que font les militants wallons pour faire connaître en France non seulement le Mouvement Wallon, mais encore la Wallonie elle-même », s'exclameront-ils. « Le seul mot de Wallon

¹ Dans les années 1900 à 1930, la France va ainsi mener une politique antiflamingante (mais non pro-wallonne), censée contrer l'évolution de la législation linguistique et l'érosion de la présence française à coup de subsides. Voir M.-Th. Bitsch, *La Belgique entre la France et l'Allemagne, 1905-1914*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1994, pp. 319-339 et M. De Waele, « De strijd om de citadel. Frankrijk en de vernederlandsing van de Gentse universiteit, 1918-1930 », in *Revue Belge d'Histoire Contemporaine*, XXXII, 1-2, 2002, pp. 153-193.

² J. Destrée, *Wallonie*, Paris, Société des Trente – Albert Messein éditeur, 1914, pp. 1-3.

³ Article dans *La Petite République*, Paris, 7 juin 1919, reproduit dans R. Colleye, *La Wallonie et la France. Contribution à l'histoire des nationalités en Belgique*, Paris, éd. Occident, 1922, pp. 60-61.

produit chez lui une sorte de malaise, comme s'il était accompagné d'une odeur de soufre »¹. La France aurait-elle peur de la Wallonie ?

Mais, quelle est cette Wallonie et qui sont ceux qui parlent en son nom ? Une difficulté supplémentaire du propos est de baliser ce terrain identitaire mouvant. Ce sont d'abord des élites, politiques, intellectuelles, artistiques, le plus souvent militantes, qui s'interrogeront sur la Wallonie et sur son rapport à l'Autre, qu'il soit français, bruxellois, flamand ou allemand. La prise de conscience d'une identité wallonne au sein de la société fut un phénomène lent, progressif et qui rencontre, aujourd'hui encore, bien des résistances ou des réticences². En outre, cette Wallonie a très souvent été pensée, présentée, promue par des Liégeois, dont l'ancrage géographique et l'histoire particulière guident forcément l'analyse. Une certaine « sur-affirmation » francophile (le fameux 14 juillet liégeois !), aujourd'hui mise en sourdine, tant il semble que les édiles locaux souhaitent plutôt promouvoir l'Euregio Meuse-Rhin indispensable sur le plan touristique et économique, ne fut-elle pas, bien souvent, une manière de contrebalancer le voisinage germanique ?³ On entendra donc beaucoup de Liégeois au fil de ce texte. Si la voix des Hennuyers ne sera pas absente, celle des autres provinces est plus difficilement audible. Il convient de garder ces biais de distorsion à l'esprit, non pour s'en débarrasser à bon compte mais parce qu'ils sont l'un des facteurs constitutifs de la Wallonie, diverse, multiple et nuancée.

¹ Fonds d'Histoire du Mouvement Wallon, Fonds Fernand Schreurs, F0083/64, dossier 669, n°39583, mai 1948 au plus tard. Dans son exposé des griefs wallons, paru en 1951, le sociologue Maurice-Pierre Herremans le soulignera nettement : « On a pu dire que dans une certaine mesure l'histoire du mouvement wallon s'identifiait avec le drame du soupirant évincé à qui sa belle ne répond jamais, si ce n'est par sa seule présence. [...] En réalité la France officielle a toujours voulu ignorer systématiquement le mouvement wallon dans le but évident de ne pas nuire aux bonnes relations qu'elle se flattait d'entretenir avec l'Etat belge. [...] Quant à la connaissance du problème wallon on peut pratiquement dire qu'à quelques rares exceptions près, les Français l'ignorent » (*La Wallonie : ses griefs, ses aspirations*, Bruxelles, éd. Marie-Julienne, 1951, p. 189).

² Voir C. Kesteloot, « Être ou vouloir être. Le cheminement difficile de l'identité wallonne », in *Cahiers d'Histoire du Temps Présent*, n°3, novembre 1997, pp. 181-201 et l'ouvrage volontariste de Ph. Destatte, *L'identité wallonne. Essai sur l'affirmation politique de la Wallonie (XIX – XX^e siècles)*, Charleroi, Institut Jules Destrée, 1997.

³ Dans *Le complexe belge*, publié chez Dessart en 1945, le Liégeois Paul Dresse de Lébioles, catholique maurassien et nationaliste, aura, sur la germanité de Liège, cette analyse décapsante, attribuée à un ami anonyme : « le germanisme de l'âme liégeoise – et si paradoxal que cela paraisse –, c'est sa francophilie, [...] cette tendance irréfléchie, aveugle, éperdue, à prôner tout ce que font nos voisins du Sud, ce culte total et inconditionnel, ce sentimentalisme. Comme les Allemands éprouvent le besoin d'admirer un maître, de lui obéir, de s'y dévouer, ainsi font certains de nos concitoyens, dont le maître se nomme Paris » (pp. 131-133). Cette théorie lui vaudra une réplique cinglante d'Arsène Soreil : « J'avoue ne pas voir quel rapport l'ami de M. Dresse peut bien établir entre la servilité des Allemands, éternellement en quête d'un maître (*herus*), et notre admiration affectueuse et déférente pour la France, maîtresse (*magister*) des arts, des lettres et des élégances. Si Liège va parfois dans son enthousiasme jusqu'à ahurir les Français eux-mêmes, la chose n'a rien somme toute que d'assez compréhensible. Le sentiment d'appartenir à une culture déterminée est particulièrement vif et ombrageux dans les pays frontières » (*Le Soir*, 4 décembre 1945, p. 2).

Le mot même de « Wallonie » apparaît tardivement, d'abord dans des cercles littéraires et scientifiques puis comme titre d'une revue symboliste, fondée à Liège par Albert Mockel en 1886¹. Si le terme va ensuite se populariser et se diffuser à l'étranger, notamment en France, via Mockel, Maurice Wilmotte ou Jules Destrée, il n'en demeure pas moins qu'au XIX^e siècle et jusqu'au lendemain de la Première Guerre, la priorité reste de s'affirmer et de se définir comme Belge face à une France qui, plus d'une fois, a pu apparaître comme une menace pour l'indépendance nationale. Tous ceux qui comptent, en cette Belgique censitaire, parlent français mais on va mobiliser l'histoire, l'art, la littérature pour construire une culture, sinon une civilisation belge, en insistant sur ce qui l'éloigne de Paris, justement parce que le poids de la France, de sa langue, de sa culture est important. On va donc valoriser l'élément flamand, nordique ou germanique, comme facteur d'identité nationale, ce que la France intègre et reçoit en accueillant les écrivains flamands de langue française, comme Maeterlinck ou Verhaeren², et en gommant ceux qui, souvent wallons mais pas seulement, ne rentrent pas dans ce schéma³. Dans ce paysage, les Wallons sont surtout présents en creux, mais se définissent-ils eux-mêmes comme tels ? En tout cas, Vic Nachtergael pose la question : « Il faudrait examiner ce que deviennent, dans cette perspective, les 'Wallons' et l'histoire des régions francophones. Des citoyens de seconde zone ? Des traîtres potentiels ? »⁴.

Des indices existent néanmoins. Et ils montrent que certains Wallons ont, eux aussi, insisté sur la nécessité de se distancier de Paris pour être soi, c'est-à-dire belge, mais aussi wallon. Décrivant, en 1957, le sentiment belge et liégeois dominant au sein de la Société liégeoise de littérature wallonne, créée en 1856, Elisée Legros note que ce sentiment ne devient wallon que tardivement et en opposition au flamingantisme. Puis, il ajoute : « Notons l'absence de référence à la France (encore moins à la latinité), sauf pour vilipender l'annexionnisme du

¹ A. Henry, *Esquisse d'une histoire des mots « wallon » et « Wallonie »*, 3^e éd., Charleroi, Institut Jules Destrée, 1990. Sur Mockel et sa revue, voir A.J. Mathews, « *La Wallonie* » 1886-1892. *The symbolist movement in Belgium*, New York, King's Crowns Press, 1947.

² C'est la phase (1830-1920) que Jean-Marie Klinkenberg qualifie de « centripète » dans son article « La production littéraire en Belgique francophone. Esquisse d'une sociologie historique », in *Littérature*, n°44, décembre 1981, pp. 33-50.

³ Cette observation vaut encore pour l'après-guerre, comme le montre Paul Dirkx, « Notre littérature non pas lue, mais vue par les Français (anciens élèves du secondaire et lecteurs de la NRF dans les années folles) », in R. Frickx éd., *Les relations littéraires franco-belges de 1914 à 1940, 2^e colloque international organisé à la VUB le 10 mars 1990 par la Société d'étude des Lettres françaises de Belgique*, Bruxelles, VUB, 1990, pp. 13-27. Hors le symbolisme et l'imaginaire flamand, point de salut...

⁴ V. Nachtergael, « Roman historique et identité nationale », in H.-J. Lope éd., *L'écrivain belge devant l'histoire, colloque international organisé à l'Université de Marburg les 12 et 13 octobre 1990*, Francfort, Peter Lang, 1993, p. 18. Voir l'essai de réponse proposé par J.-M. Klinkenberg, « La littérature en français », in B. Demoulin et J.-L. Kupper éds., *Histoire de la Wallonie. De la préhistoire au XXI^e siècle*, Toulouse, Privat, 2004, pp. 357-365.

Second Empire ; cette absence ne doit étonner du reste que ceux qui projettent les sentiments d'aujourd'hui dans le passé »¹. Le souci de s'affirmer face à Paris se lit sous la plume du Liégeois Joseph Grandgagnage, en 1844 : « Mes chers Wallons, par tous les Saints de la Wallonie, je vous en conjure, soyez donc vous-mêmes ; et quand on fait des sonnets à Paris, faites bien vite autre chose précisément parce qu'on en fait à Paris »². Il se lit aussi, dix ans plus tard, dans le commentaire que donne le publiciste tournaïsien Théodore Olivier du roman d'Henri Conscience *La Guerre des paysans* : la meilleure manière pour « l'écrivain wallon à apprendre à être belge » est dans « la traduction du flamand, hautement comprise [...]. C'est ce qu'il peut faire de plus original »³. On pourrait multiplier les exemples de telles suppliques, en des temps plus proches, en citant le Verviétois Francis Nautet, qui, en 1882, appelle à combattre l'influence littéraire de la France⁴ ou en évoquant, en 1931, le manifeste de la *Revue Nationale*, à laquelle collaborent plusieurs écrivains wallons⁵ et qui dénonce toutes les influences culturelles étrangères, germanique, anglo-saxonne mais surtout française, car la plus présente et donc la plus dangereuse pour l'identité nationale, perçue comme supérieure⁶. Cette distanciation à l'égard de Paris ne sera pas absente, on le verra, chez certains promoteurs d'une « âme wallonne ».

Ce qu'on pourrait appeler la « bataille des âmes » fait rage en Belgique à partir de 1897, l'année où Edmond Picard publie à Paris, dans la *Revue encyclopédique*, le texte fondateur de sa théorie sur « l'âme belge ». Picard ne nie pas la latinité ou romanité de la Wallonie puisqu'il souligne que l'âme belge « procède de l'âme germane et de l'âme latine, ces deux variétés les plus saillantes de la race aryenne », mais il insiste sur la supériorité, la transcendance d'une psychologie nationale sur les psychologies régionales, liées à l'usage d'une langue spécifique. Pour lui, le bilinguisme de l'espace belge est justement la condition

¹ E. Legros, « Littérature wallonne et sentiment wallon au 19^e siècle », in *La Vie wallonne*, t. XXXI, 1957, p. 195.

² Cité dans A. Henry, *op. cit.* Il s'agit là d'une des premières apparitions du mot « Wallonie ».

³ Cité dans Ch.-F. Becquet, *La Belgique française, 1830-1893. Le différend wallo-flamand, livre 1*, Charleroi, Institut Jules Destrée, 1978, p. 29.

⁴ F. Nautet, « Des difficultés d'une littérature nationale », in *Revue de Belgique*, 1882, pp. 223-240, cité dans S. Gross et J. Thomas éds., *op. cit.*, pp. 3-8. Avec son ouvrage *Histoire des lettres belges d'expression française* (Bruxelles, Charles Rozez libraire-éditeur, 1892-1893, 2 vol.), Francis Nautet sera à l'origine de la « première tentative d'explication globale de la singularité du corpus littéraire belge francophone », comme le souligne Marc Quaghebeur (« Les écrivains belges, la littérature et la langue française », in M. Quaghebeur et N. Savy éds., *France – Belgique : 1848-1914. Affinités – ambiguïtés, actes du colloque des 7, 8 et 9 mai 1996*, Bruxelles, Labor – Archives et Musée de la littérature, 1997, p. 491).

⁵ D. Mortier, « *La Revue Nationale* » 1948-1968, Mémoire de licence en Philologie romane, KUL, 1986.

⁶ R. Merget, « Notre manifeste », in *La Revue nationale*, n°34, 1931, cité dans S. Gross et J. Thomas éds., *op. cit.*, p. 160.

essentielle du développement et de l'épanouissement d'une « âme nationale ». Il existerait, entre Flamands et Wallons, « une communauté de nature qui forme le fond véritable et qui est le résidu précieux et immuable de la communauté bimillénaire dans la destinée historique ». Cette longue histoire partagée serait celle d'une terre de rencontre, de confluence entre la France et l'Allemagne¹. On voit ici quel est l'enjeu : le poids de l'une et de l'autre grande puissance, la dose de latinité que l'on peut déceler au Nord et le degré de germanité perceptible au Sud, Bruxelles étant terre de brassage, de mixité et vitrine par excellence de cette « âme belge », irréductible aux autres.

Les idées de Picard vont être très discutées en Belgique, mais également en France où, cependant, elles font vite autorité. Dans *L'esprit belge*, paru à Bruxelles en 1899, le poète symboliste Charles Morice semble y adhérer sans réserve pour une raison qui, aujourd'hui encore, hante les débats européens sur une possible scission de la Belgique : « L'union des Wallons et des Flamands, c'est, en réalité, l'union des latins et des germains : le vœu des siècles ! [...] La Belgique, déjà le carrefour du monde civilisé, en sera le centre »². Evoquant la Wallonie, Morice perçoit sa singularité mais la minimise : « Liège se croit à cent lieues de Bruxelles... De plus loin, on peut voir plus juste »³, écrit-il. Puis, il ajoute : « Dans la Flandre française et jusqu'en la Wallonie (sic) belge, le sang latin est singulièrement altéré, mêlé de sang septentrional. Sinon une race, un succédané de races vit là, qui bénéficie et maléfice du triple apport normand, latin et flamand [...] »⁴. Le concept de race, comme celui d'âme, est alors très présent dans les discours et les réflexions identitaires avec, à tout le moins, une composante somatique, biologique ou ethnique⁵. Pour Morice, la Wallonie elle-même est le fruit d'un métissage. Une part de sa spécificité repose sur l'apport nordique.

Qu'en disent les promoteurs de l'« âme wallonne »⁶ ? Ceux-ci entendent répondre à Picard et s'ancrent dans une logique à la fois anti-flamingante et de valorisation d'un patrimoine

¹ E. Picard, « L'âme belge », in *Revue encyclopédique*, Paris, 24 juillet 1897, p. 595-599. Par la suite, Picard précisera cette théorie et la développera, notamment en réponse à ses détracteurs. Voir notamment : *Essai d'une psychologie de la Nation belge*, Bruxelles, Vve Larcier, 1906.

² Ch. Morice, *L'esprit belge*, Bruxelles, Balat, 1899, pp. 167-168. Morice vit alors à Bruxelles et enseigne à l'Université nouvelle.

³ *Ibidem*, p. 14.

⁴ *Ibidem*, p. 138.

⁵ Sur le concept de « race », son évolution sémantique et son usage historique, voir G. Richards, « *Race* », *Racism and Psychology. Towards a reflexive history*, Londres – New York, Routledge, 1997 et M. Beyen et G. Vanpaemel éds., *Rasechte wetenschap ? Het rasbegrip tussen wetenschap en politiek vóór de Tweede Wereldoorlog*, Louvain, Acco, 1998.

⁶ L'expression sera, de 1898 à 1900, le titre du journal de la Ligue wallonne de Liège, animée par Julien Delaite. Il sortira un dernier numéro en 1902.

wallon, d'une identité littéraire, artistique, scientifique ou économique. Ils s'exprimeront largement au cours du Congrès wallon de 1905, « notre seul congrès identitaire »¹, comme l'écrivit Corinne Godefroid. Olympe Gilbart entreprend d'y démolir l'âme belge et s'appuie, pour ce faire, sur les écrits d'Albert Mockel, installé en France dès 1890 et qui y est devenu l'un des promoteurs de la Wallonie². De fait, quelques mois avant que Picard ne soit publié dans la *Revue encyclopédique*, Mockel avait affirmé l'existence d'une profonde dualité ethnique et culturelle en Belgique dans un article du *Mercure de France*³. Pour Mockel, ne peut être qualifié de Belge que le « produit métis », surtout présent à Bruxelles, né de la rencontre entre un Flamand et un Wallon⁴. Du reste, il y aurait bien deux « races ». Le Wallon est présenté comme « un Français du Nord, plus songeur et aussi plus lourd que le Français du centre, parce que, comme son frère le Lorrain, il garde une proportion plus grande d'éléments germaniques »⁵. Suit une description des traits wallons, comparés aux traits dominants en Flandre. On y apprendra que le Wallon est à la fois énergique et paresseux, moins docile et plus idéaliste que le Flamand, davantage musicien et sculpteur que peintre. Toutefois, ce qui importe pour notre propos, c'est l'identification du Wallon au Français, mais un Français de la frontière, de la marche, de la résistance⁶ face à une germanité qui, cependant, ne l'a pas laissé totalement intact et dont on sent chez lui la présence⁷. Le chant de la Wallonie, *c'est le chant des Français !*, écrira encore Mockel, témoignant ainsi de son idéalisation de la France⁸, celle-ci n'allant jamais pourtant jusqu'à l'irrédentisme⁹.

¹ C. Godefroid, « *La Vie wallonne* et la question identitaire. A la recherche d'une identité culturelle », in « *La Vie wallonne* ». *Une certaine idée de la Wallonie. Exposition du 75^e anniversaire de la revue (1920-1995)*, t. LXIX de *La Vie wallonne*, 1995, p. 305. Les actes du congrès de 1905 ont, entre autres, été publiés dans la revue *Wallonia*. On ne peut s'empêcher de garder à l'esprit la réflexion très pertinente de Corinne Godefroid : « Se pose alors la question cruciale, inquiétante. Ces amis, qui ont défini ce que c'est qu'être peintre wallon, musicien wallon, écrivain wallon, ont-ils prêté à la Wallonie leur propre visage ou en sont-ils l'expression profonde ? » (*Ibidem*).

² Voir l'article engagé de Ch.-F. Becquet, « L'idée wallonne d'Albert Mockel », in *La Vie wallonne*, t. LX, 1986, pp. 38-46.

³ A. Mockel, « Camille Lemonnier et la Belgique », in *Mercure de France*, avril 1897, pp. 97-121.

⁴ *Ibidem*, pp. 97-98.

⁵ *Ibidem*, p. 101.

⁶ Voir ce qu'il dira dans « *La Terre Wallonne* », étude publié d'abord à Paris puis reproduite dans *Wallonia* : « A l'extrême septentrionale de la France, la race celtique projette par-dessus la frontière une dernière et puissante vague, qui se brise au Nord et à l'Est contre le flux opposé des foules germaniques : c'est la Wallonie » (*Wallonia*, 1904, p. 321).

⁷ « Légèrement teinté de germanisme », écrira Roger Pinon (« Albert Mockel et son projet politique », in *La Vie wallonne*, t. LX, 1986, p. 22).

⁸ Vers 8 du IV^e couplet du *Chant de la Wallonie*, cité in *Ibidem*, p. 18-19.

⁹ Il l'exprimera à plusieurs reprises. Voir notamment : « C'est une union morale et intellectuelle de plus en plus étroite avec le reste de la Gaule, ce n'est pas une union politique que doit souhaiter la Wallonie. Elle doit demander à la France sa culture et non son administration » (« *La Terre Wallonne* », in *Wallonia*, 1904, p. 325).

C'est donc l'apport germanique qui singularisera le Wallon au sein du monde français ou à sa périphérie¹. Charles Grandgagnage, père de la philologie wallonne, le soulignait déjà dans ses recherches dialectales lorsqu'il considérait le wallon comme un instrument d'étude comparative entre langues romanes et germaniques². Albert Mockel mais surtout le philologue Maurice Wilmotte y insistent également, en s'interrogeant sur la sensibilité, la mentalité du Wallon. Dans l'ouvrage qu'il consacre en 1893 à la langue et à la littérature wallonne, Wilmotte revisite l'histoire régionale : « C'est Rome qui a fait la Wallonie, ou du moins, c'est à sa toute puissance d'absorption qu'une terre peuplée de Germains, puis soumise par elle, puis reconquise par d'autres Germains, a dû cette étrange fortune de porter, enfin, une moisson d'hommes dont l'aspect physique, le caractère et les ouvrages accusent une filiation plutôt latine »³. Quelques années plus tard, dans *La Belgique morale et politique*, publié à Paris, il ajoute : « Le Wallon – ainsi s'appelle l'habitant des provinces orientales⁴ – a pris de la culture française ce qu'il pouvait s'en assimiler ; il a toutefois gardé, avec une sorte d'orgueil, un tour provincial de penser et de dire [...]. Ces quelques traits peignent une race, qui ne diffère de la race française que par une dose supérieure d'alliage germanique »⁵. Le Wallon serait donc un latin mâtiné de german qui s'est approprié la culture française. Celle-ci ne serait pas intrinsèquement la culture des Wallons mais se serait imposée à eux au fil du temps comme un instrument d'élévation intellectuelle. Wilmotte reviendra dans un essai de 1912, *La culture française en Belgique*, sur cet « ascendant » exercé par Paris, sur les Wallons comme sur les Flamands, soulignant qu'il s'agit certes là d'un « vasselage », mais qui « constitue la plus honorable des dépendances »⁶. Telles sont donc, pour Wilmotte, les

¹ Sur l'apport germanique et son instrumentalisation parfois douteuse avant même la Seconde Guerre, voir M. Beyen, « Eine lateinische Vorhut mit germanischen Zügen. Wallonische und deutsche Gelehrte über die germanische Komponente in der wallonischen Geschichte und Kultur (1900-1940) », in B. Dietz, H. Gabel et U. Tiedau éds., *Griff nach dem Westen. Die « Westforschung » der völkisch-nationalen Wissenschaften zum nordwesteuropäischen Raum*, Münster – New York, Waxmann, 2003, t. 1, pp. 351-381.

² P. Delforge, « Charles Grandgagnage », in *Encyclopédie du mouvement wallon* (désormais EMW), Charleroi, Institut Jules Destrée, 2000, t. 2, pp. 747-748.

³ M. Wilmotte, *Le wallon. Histoire et littérature des origines à la fin du XVIIe siècle*, Bruxelles, Charles Rozez, 1893, p. 10.

⁴ Ce qui souligne *a priori* une distinction entre Wallons et Picards.

⁵ M. Wilmotte, *La Belgique morale et politique (1830-1900)*, Paris, A. Colin, 1902, pp. 209-211.

⁶ *Idem*, *La culture française en Belgique*, Paris, Librairie ancienne H. Champion, 1912, p. IX. Wilmotte écrira encore : « Car les Belges, aussi bien de l'Ouest que de l'Est, n'ont cessé, au cours des siècles, de subir, comme en vertu d'un incompressible instinct l'ascendant de la pensée et des œuvres de Paris. Ils l'ont subi parfois avec dépit, le plus souvent sans nulle contrainte. Ils se résignèrent, ils se résignent encore à un servage qui leur est léger ; ils le font avec le geste du noyé qui s'accroche à une épave ; s'ils étaient tout à coup privés de l'adjvant intellectuel que leur octroie généreusement la France, qu'adviendrait-il d'eux ? » (pp. VII-VIII).

conditions d'existence d'une âme wallonne dont, par ailleurs, il nie qu'elle ait préexisté à l'indépendance de la Belgique¹.

D'autres, au contraire, considèrent que cette « âme wallonne » est une âme « intégralement française », que les Wallons sont de citoyenneté belge mais de nationalité française, qu'ils sont en somme des Français « de l'extérieur » tant il est vrai qu'il peut exister des Etats-Nations, mais également des Nations dont les membres se répartissent entre plusieurs Etats – ce qui est le cas de la nation française – et des Etats qui, comme la Belgique, abritent en leur sein des citoyens relevant de deux ou plusieurs Nations. Cette conception « pangallique », que l'on retrouve d'abord et surtout sous la plume de l'homme de lettres Albert du Bois, auteur prolifique et chantre de la Wallonie française, s'inspire directement des théories nationalitaires de Pasquale Mancini, juriste et homme d'Etat italien. Pour Mancini, une nationalité se fonde sur divers éléments constitutifs matériels et moraux, comme le territoire, la race, la langue, la religion, le droit ou les mœurs. Tous ont leur importance mais peuvent être pertinents à des degrés divers selon la Nation que l'on envisage. Il n'est d'ailleurs pas indispensable que tous ces éléments soient réunis pour qu'une nation existe. Mais, il est impératif en revanche que soit vérifiée la présence de cet élément supérieur : la volonté de vivre en commun ou la conscience qu'un peuple se forme de sa solidarité². En ce sens, Wallons, Picards et Lorrains de Belgique appartiennent, pour du Bois, à la Nation française. Dans son *Catéchisme du Wallon*, publié en 1902, il souligne l'appartenance des Wallons à la race française du Nord, avec les Bourguignons, les Lorrains, les Ardennais, à mi-chemin « entre la légèreté méridionale et la lourdeur germane »³ qui, bien sûr, est celle des Allemands mais aussi des Flamands pour lesquels il a des mots très durs. Et de conclure : « Nous ne serons libres que quand nous vivrons à l'ombre du drapeau bleu, blanc et rouge, symbole de notre vraie Patrie, symbole de la Race à laquelle nous appartenons »⁴. Chez du Bois, l'amour de la France est souvent teinté d'irrédentisme, bien qu'il s'en défende⁵. Le

¹ *Ibidem*, p. 71.

² Sur Albert du Bois, ses écrits et sa filiation mancinienne, voir J. Delmelle, *Albert du Bois, artiste, doctrinaire et prophète*, Gilly, Institut Jules Destrée, 1969 mais surtout Ph. Muret, « Albert du Bois et le pangallisme », in *La Vie wallonne*, t. LXXIII, 1999, pp. 137-185. Philippe Muret est également l'auteur des notices sur du Bois dans l'EMW et dans la *Biographie nationale* (t. 39).

³ A. du Bois, *Le catéchisme du wallon : nos droits, nos devoirs, nos espérances*, Mons, Louis Boland éd., 1902, p. 9.

⁴ *Ibidem*, p. 20.

⁵ En réalité, son déni intervient surtout à partir de 1905, avec *La République impériale. Des rapports nécessaires entre la France et les Pays-Bas français* (Paris, Sansot). Il y prône des accords préférentiels entre France et Belgique (non pas seulement, donc, la Wallonie), notamment une législation facilitant les changements de nationalité. Dès lors, estime-t-il, nul besoin de détruire l'Etat belge ou ses institutions.

traumatisme de Waterloo n'a jamais été surmonté. Le littérateur ouvre la voie à tout un courant de pensée qui se perpétuera et se renouvellera à travers les générations. Citons le littérateur verviétois Christian Beck mais aussi Raymond Colleye, Wallon de Bruxelles et plus fidèle disciple de du Bois, l'écrivain Charles Plisnier ou encore, après la Seconde Guerre, Charles-François Becquet, théoricien de l'« ethnique française d'Europe »¹, nouvel avatar mancinien, qui écrira péremptoirement en 1980 : « Pris avec son sens historique, wallon désigne, en 1978, le citoyen belge d'ethnie française. Le Bruxellois de langue française qui refuse de se déclarer flamand est automatiquement un Wallon »²...

Cependant, ce courant d'inspiration irrédentiste reste très marginal et, globalement, à la fin du XIX^e siècle, on note surtout en Wallonie une volonté d'être inclus dans le monde français, tout en cultivant une spécificité de terre d'« entre-deux » pour éviter d'être absorbé par la France. Le climat est néanmoins en train d'évoluer. La France, battue en 1870 et focalisée sur la récupération de l'Alsace-Lorraine, semble à présent moins dangereuse pour la Belgique neutre et indépendante que l'Allemagne. Celle-ci garde cependant ses adeptes en Wallonie, surtout à Liège³ où l'imprégnation culturelle est forte, et surtout dans les milieux catholiques, épris d'ordre et horrifiés par la politique laïque de la III^e République. Les moyens d'influence et de propagande dont la France dispose alors, par la presse, la littérature et l'usage d'une langue commune sont évidemment supérieurs mais la peur d'une germanisation de la Belgique, y compris wallonne, est vive. Paris la redoute et, en Wallonie, certains dressent un tableau très sombre, assimilant progrès du flamand – la loi dite d'égalité des langues date de 1898 – et emprise allemande⁴. En 1912, Maurice Wilmotte l'écrit sans ambages : Paris doit se battre pour maintenir son rang face à l'Est et elle ne peut espérer, pour ce faire, un soutien belge sans faille. L'argument développé est très révélateur : « Peut-on reprocher à la Belgique

¹ Becquet figure parmi les créateurs de la Fondation Charles Plisnier, qu'il préside de 1954 à 1962. Cette Fondation s'assigne notamment pour but la *Défense et illustration de l'ethnie française de Belgique*. En 1959, il co-fonde l'Association Européenne de l'Ethnie Française, qui marque une extension des activités de la Fondation Plisnier en France même mais aussi dans le Jura suisse et le Val d'Aoste italien, deux territoires où existe un mouvement irrédentiste à la France. En 1963, Becquet fait paraître aux Nouvelles Éditions latines, très ancrées à droite, son ouvrage théorique majeur, synthèse de ses recherches depuis 1940 : *L'Ethnie française d'Europe* (P. Delforge, « Charles-François Becquet », in *EMW*, t. 1, pp. 135-137).

² Ch.-F. Becquet, *Poètes, romanciers, dramaturges, essayistes, historiens, grammairiens et journalistes : premier répertoire de 366 Wallons*, Bruxelles, UWEA, 1980, p. 3.

³ Voir F. Balace, *L'étonnante germanophilie des Liégeois avant 1914*, manuscrit inédit, Liège, 2003 et Ch. Brüll, « Liège et l'Allemagne au XX^e siècle. Quelques réflexions à propos d'un voisinage compliqué », in A. Colignon, C. Lanneau et Ph. Raxhon éds., *Radicalités, identités, patries. Hommage au Professeur Francis Balace*, Liège, Les Éditions de l'Université de Liège, 2009, pp. 81-94.

⁴ Sur toute cette atmosphère, voir M.-Th. Bitsch, *op. cit.*, M. Dumoulin, « La Belgique, entre la France et l'Allemagne », in E. Leonardi et H. Roland éds., *Deutsch-Belgische Beziehungen im Kulturellen und Literarischen Bereich, 1890-1940*, Francfort, Peter Lang, 1999, pp. 15-28.

ses hésitations [entre la France et l'Allemagne] ? La majorité numérique y est d'idiome néerlandais. [...] D'autre part, les Wallons furent (leur nom même en porte le signe) les plus germanisés des Gaulois. Ne demandons pas trop à leur sentiment de race. Ne comptons pas trop sur la résistance qu'ils opposeront à la conquête prussienne¹. On peut supposer que Wilmotte dramatise pour galvaniser Paris, mais l'appel est lancé : il s'agit de (r)éveiller, de mobiliser la francophilie des Wallons, qui ne serait pas nécessairement acquise. C'est la tâche des ligues et sociétés qui fleurissent alors pour la défense de la langue française ou la valorisation des « Amitiés françaises ». Comme souvent, Liège est en pointe mais des groupes voient le jour dans toute la Wallonie et à Bruxelles². Le ton est farouchement germanophobe et anti-flamand. En 1911, lors de l'inauguration du monument-hommage à la victoire « française et républicaine » de Jemappes (1792), en parallèle au premier congrès international des Amitiés Françaises à Mons, l'atmosphère est, certes, wallonne mais surtout francophile : c'est dans toute la Belgique que l'on veut voir la culture française se maintenir et s'épanouir³.

L'accroissement de la tension internationale, la naissance de ligues et de sociétés de propagande, la poussée ininterrompue du mouvement flamand et la réplique que tente de lui donner le mouvement wallon, tout ce climat tend, progressivement, à populariser en France le concept de Wallonie dans les années qui précèdent immédiatement la Première Guerre⁴. On sent, au plan littéraire, une évolution vers ce qui sera la pensée dominante de l'entre-deux-guerres, à savoir la fusion de la littérature francophone de Belgique, fruit ou non d'auteurs wallons, au sein de la littérature française, et la prise en compte de la Wallonie (et de Bruxelles) comme d'une province littéraire française⁵. Cette conception peut s'appliquer à d'autres arts. Ainsi, l'hommage rendu par la France au musicien liégeois André-Modeste Grétry en 1911 inspire ce commentaire au quotidien parisien *Le Temps* : « Entre la Wallonie et la France, la parenté intellectuelle est si proche qu'elle se poursuit à travers les âges sans

¹ M. Wilmotte, *La culture française en Belgique*, op. cit., p. 161.

² *Les Amitiés Françaises. Liège 1909-1959. Association internationale fondée à Liège en 1909 pour l'étude et la défense du génie français*, [Liège], s.n., [1959] ; C. Kesteloot, « Amitiés Françaises », in *EMW*, t. 1, pp. 43-45. Les Amitiés françaises essaieront en Flandre après la Grande Guerre.

³ A. Depasse, *Jemappes 1792-1992*, Quaregnon, Depasse, 1991 ; Ph. Raxhon, *La mémoire de la Révolution française. Entre Liège et Wallonie*, Bruxelles, Labor, 1996, p. 142-162.

⁴ Séjournant dans les Ardennes, Apollinaire ne se dit-il pas, en 1910, « Wallon wallonisant de Wallonie » ? (cité dans N. Savy, « Littératures croisées », in A. Pingeot et R. Hozée éds., *Paris – Bruxelles, Bruxelles – Paris. Réalisme, impressionnisme, symbolisme, art nouveau. Les relations artistiques entre la France et la Belgique, 1848-1914*, Paris – Anvers, Éditions de la Réunion des musées nationaux – Fonds Mercator Paribas, 1997, pp. 230-231).

⁵ Jean-Marie Klinkenberg parle de « lutétotropisme » ou de « phase centrifuge » (« La production littéraire », op. cit., p. 46).

solution de continuité. Les artistes belges n'abandonnent pas leur patrie : mais ils épousent la nôtre. Ces mariages où le cœur commande l'intérêt créent des liens plus solides que les unions souveraines. La communion des deux peuples est aujourd'hui si absolue que les frontières n'existent pas entre eux, au moins dans le domaine de l'esprit »¹. En peinture, on voit se diffuser lentement en France le concept d'art wallon, mûri au congrès de 1905, défini par Maurice Des Ombiaux dans son *Essai sur l'art wallon ou gallo-belge*² et promu par Jules Destrée avec l'exposition de Charleroi en 1911 (*Les Arts anciens de Wallonie*) et la création de l'Association des Amis de l'Art wallon. L'existence d'une « école wallonne » est ainsi relevée par Georges Vitry, conservateur au Louvre³. *Le Temps* du 29 janvier 1911 laisse, par ailleurs, Jules Destrée présenter « un résumé pittoresque de l'histoire artistique de la Wallonie » depuis le Moyen Age et solliciter l'ouverture des collections du Nord de la France, l'exposition de Charleroi étant « si favorable au resserrement des liens d'amitié qui unissent la Belgique et la France ». Et *Le Temps* de conclure : « A côté de l'exposition d'art ancien, Charleroi aura son exposition d'art moderne dans ce 'Salon de la Wallonie' qui sera, par plus d'un aspect et d'une réflexion, un Salon français »⁴.

Par ailleurs, dans les milieux nationalistes français les plus affirmés, alors obsédés par les « marches » de la latinité en raison du traumatisme que représente l'Alsace-Lorraine, on voit également apparaître la Wallonie comme un soutien, un appui extérieur à la bataille que mène la France contre la poussée germanique. On la retrouve sous la plume du jeune poète symboliste Pascal Bonetti, animateur de la barrésienne Ligue internationale des Amitiés françaises, et informé des tourments linguistiques belges par le libéral liégeois Emile Jennissen, militant wallon affirmé, co-fondateur des Amitiés françaises de Liège et subissant par ailleurs l'influence de du Bois⁵. Dans *Le Figaro* du 4 mars 1911, Pascal Bonetti consacre un long texte aux Wallons, qu'il présente comme « des Français d'outre-frontière, postes avancés de notre langage, enfants perdus de notre idéal, et qui se sont dénommés eux-mêmes l'*Avant-garde de la race latine* ». Il déplore d'autant plus la méconnaissance ou l'indifférence des Français à leur égard que les Wallons sont justement, à ses yeux, des Français à part entière, des « frères de race », « dont les veines se gonflent du même sang que le nôtre » mais

¹ *Le Temps*, 20 décembre 1911, p. 1.

² Bruxelles, éd. de « La Belgique artistique et littéraire », 1912.

³ P. Delforge, « Art wallon et mouvement wallon », in *EMW*, t. 1, p. 62.

⁴ *Le Temps*, 29 janvier 1911, p. 2.

⁵ F. Balace, « Barrès, un prêt-à-porter pour les nationalistes francophones de Belgique ? », in O. Dard, M. Grunewald, M. Leymarie et J.-M. Wittmann éds., *Maurice Barrès, la Lorraine, la France et l'étranger*, Berne, Peter Lang, 2011, p. 281-312.

qui sont séparés par « des frontières qu’ils n’ont pas voulues plus que nous-mêmes ». On trouve là l’écho des théories nationalitaires d’Albert du Bois, ce qui est rarissime, même en ces milieux¹. Les Wallons sont en outre remerciés pour leur rôle de propagateur de la langue française en Flandre, « domaine germanique »².

La Wallonie est également présente dans un chapitre de l’essai *La France devant l’Europe*³ que publient en 1913, sous le pseudonyme de Marius-Ary Leblond, deux cousins, écrivains et critiques d’art, Georges Athénas et Alexandre, dit Aimé, Merlo⁴. Traitant de l’expansion nationale en Europe – expansion économique et intellectuelle – comme d’un pendant de l’expansion coloniale qui marque leur parcours – ils sont réunionnais, les deux hommes évoquent successivement « pays de Gaule », « pays latins », « pays slaves » et « pays du Nord ». La Wallonie, « pays d’ancienne Gaule », est la première évoquée car elle est de « même race », de « même idéal » et de « même langue – chair de l’idéal et âme de la race »⁵. Leblond dit avoir parcouru la Wallonie, de Mons à Liège et Arlon, au cœur du « mouvement régionaliste »⁶, de l’autre côté de « la frontière artificielle imposée en 1815 »⁷. Il décrit le congrès wallon de 1912, qui établit l’existence d’une « unité wallonne », rendue plus perceptible par « l’oppression flamande et la menace d’une invasion allemande »⁸. Le chapitre s’achève par une recommandation à l’adresse de tous les Français d’âme et de race : « Une solidarité plus consciente nous permettrait à tous, Français d’Alsace-Lorraine et des provinces non annexées, Wallons et Suisses, d’assurer en Europe un plus ample épanchement de notre génie commun où la liberté s’asservit aux devoirs de fraternité envers les autres peuples »⁹. Alors que le tonnerre gronde, il faut sonner le tocsin.

¹ En effet, l’intérêt des nationalistes français pour la Wallonie n’entraîne, le plus souvent, aucune remise en cause politique ou territoriale de la Belgique. Les théories manciniennes n’ont que peu de prise sur eux car elles vont à l’encontre de leur propre conception de la Nation, qui s’identifie à l’Etat. Voir à ce sujet, l’ouvrage de Raymond Colleye, très inspiré par Albert du Bois, *Le nationalisme français de la Belgique*, rédigé et censuré pendant la Première Guerre, publié à Paris (Sansot) en 1920 puis 1922 et réédité à Bruxelles (La Réforme) en 1937. Colleye y dénonce le nationalisme français comme un nationalisme usurpé car, contrairement à celui de Mancini, il s’identifie à la seule citoyenneté privant ainsi les Français de l’appui moral et intellectuel que peuvent leur fournir des peuples vivant hors des strictes limites étatiques.

² *Le Figaro*, 4 mars 1911, p. 2 et p. 3.

³ M.-A. Leblond, *La France devant l’Europe*, Paris, Fasquelle, 1913.

⁴ C. Fournier, *Marius-Ary Leblond, écrivains et critiques d’art*, Paris, L’Harmattan, 2001.

⁵ M.-A. Leblond, *op. cit.*, p. 189.

⁶ *Ibidem*, p. 192.

⁷ *Ibidem*, p. 193.

⁸ *Ibidem*.

⁹ *Ibidem*, p. 197.

La Première Guerre mondiale marque nécessairement un tournant dans les rapports et les influences croisées unissant France, Allemagne et Wallonie. La germanophilie culturelle que l'on pouvait déceler sinon dans toute la région, du moins à Liège, disparaît dans la tourmente des « atrocités » allemandes et se mue, au retour de la paix, en solide germanophobie¹. L'heure est à la francophilie démonstrative, à la glorification de l'amitié franco-belge nourrie de l'épreuve en des manifestations qui vont se succéder pendant tout l'entre-deux-guerres, quand bien même, sur le plan politique, la Belgique cherchera de plus en plus ouvertement, dès le milieu des années trente, à prendre ses distances avec une alliée incertaine et encombrante. La période se caractérise par sa profonde ambiguïté : intensification des rapports intellectuels entre la France et la Belgique francophone, dont la Wallonie, volonté flamande affichée d'une distanciation politique et culturelle, que vient renforcer l'unilinguisme régional, et méfiance traditionnelle des autorités belges – Palais, gouvernements et diplomates – à l'égard de Paris, toujours suspectée de vouloir réduire la Belgique à ses vues, de chercher à la « portugaliser ».

Sur le plan littéraire en tout cas, le débat est plus que jamais ouvert entre partisans d'une identité belge spécifique et défenseurs des « lettres françaises de Belgique ». L'évolution vers l'unilinguisme régional isole les francophones de Flandre, qui se transforment dès lors en minorité en voie d'extinction et vont s'accrocher à Paris comme à une bouée de sauvetage. Parallèlement, on voit s'épanouir une littérature flamande, en langue néerlandaise, consciente d'elle-même et autonome par rapport aux Pays-Bas. Disparaît alors ce socle « nordique » qui semblait, jusque là, définir la littérature belge. Il importe dès lors, à Bruxelles comme à la Wallonie, de (re)définir leur identité culturelle². En France et en Belgique, les enquêtes se multiplient sur ce thème³ et, si les réponses divergent, il semble que désormais, la couleur dominante soit celle d'une appartenance pleine et entière au champ littéraire français. La Belgique francophone serait dès lors une province comme une autre, gravitant autour du soleil que constitue Paris, lieu de reconnaissance et de légitimation incontesté. Qu'en est-il spécifiquement de la Wallonie ? On citera ici le philologue liégeois Maurice Piron, alors jeune

¹ C. Ruess, *La propagande antiallemande en Belgique francophone après la Première Guerre mondiale (novembre 1918-1930), du sentiment au comportement germanophobe*, Mémoire de licence en Histoire, ULg, 2008.

² Sur ces questions, voir notamment l'introduction de R. Frickx au volume qu'il a dirigé sur les relations littéraires franco-belges de 1914 à 1940 (*op. cit.*), mais aussi R. Grutman, « La question linguistique en littérature », in J.-P. Bertrand *et alii* éds., *Histoire de la littérature belge 1830-2000*, Paris, Fayard, 2003, pp. 357-366 et R. Meylaerts, « La construction d'une identité littéraire dans la Belgique de l'entre-deux-guerres », in *Textyles*, n°15 : « L'institution littéraire », 1998, pp. 17-32.

³ Plusieurs d'entre elles sont longuement évoquées dans S. Gross et J. Thomas éds., *op. cit.*

docteur, qui, ironisant sur la prétendue « culture mixte » de la Belgique, fusion de romanité et germanité, réaffirme, en 1939, l'appartenance incontestable des Wallons à « la culture des gens qui parlent le français [et qui] est, sauf respect, la culture française »¹.

La conception « lettres françaises de Belgique » trouve son expression la plus aboutie dans le « Manifeste » du groupe du Lundi, publié en 1937. Signé, à parts égales, par des Flamands, des Bruxellois et des Wallons (dont Robert Poulet, Charles Plisnier et Marcel Thiry), le texte, qui reflète par ailleurs un conflit de générations, dénonce le concept de littérature nationale mais également le régionalisme étroit ou particulariste : « la préférence pour le régionalisme au sens étroit est sans contredit l'une des anomalies qui empêchent notre littérature de revêtir l'aspect qui lui convient et de tenir la place qu'elle mérite au sein des lettres françaises »². Il s'agirait donc de gommer, sinon de nier les spécificités locales pour mieux tendre à l'universalité, nécessairement française³. Et, de fait, la Wallonie est presque absente des écrits de Charles Plisnier et de Marcel Thiry, tous deux pourtant militants wallons⁴ mais, il est vrai, souvent soumis à la tentation réunioniste. Ceci étant, la France est-elle prête à entendre les théories des « lundistes » ? On sait ce qu'il en est des rapports de force nécessairement inégalitaires entre Paris et le champ littéraire belge francophone, de l'obligation de se plier aux critères et aux référents parisiens, de la difficulté qu'éprouve la capitale culturelle du monde français à élaborer une grille d'interprétation qui prenne en compte les spécificités de la périphérie. Le débat a notamment été vif autour du Goncourt refusé à Charles Plisnier en 1936 puis accordé en 1937, l'année même où Plisnier par s'installer en France et signe le

¹ M. Piron, *Le problème culturel wallon*, Bruxelles, 1939, cité dans *Ibidem*, p. 243.

² Sur le groupe du Lundi et son « Manifeste », voir B. Delcord, « A propos de quelques 'chapelles' politico-littéraires en Belgique (1919-1945) », in *Cahiers du Centre de Recherches et d'Etudes historiques de la Seconde Guerre mondiale*, n° 10, Bruxelles, novembre 1986, pp. 153-205 ; J.-M. Klinkenberg, « Lectures du Manifeste du groupe du Lundi (1937) », in R. Trousson et L. Somville éds., *Lettres de Belgique. En hommage à Robert Frickx*, Cologne, Janus, 1992, pp. 98-124 ; R. Meylaerts, « 1^{er} mars 1937, Le Manifeste du groupe du Lundi condamne le régionalisme littéraire. Enjeux nationaux et internationaux de la question identitaire », in J.P. Bertrand et alii éds., *op. cit.*, pp. 379-389.

³ Il ne faut pas négliger dans ce débat les aspects économiques : se dire français, c'est aussi espérer contourner un certain protectionnisme pour pouvoir vivre de son art. En 1931, Jules Destrée lançait ainsi à Maurice Wilmette : « En fait, les écrivains de Belgique, de Suisse et même ceux de province française sont des concurrents pour ceux de Paris. La notoriété, elle, est assurée bien plus par la publicité que par le talent. Cette publicité qui, depuis l'armistice, a atteint une ampleur assez peu sympathique, elle vient de Paris ; elle est réservée aux Parisiens. Les Français sont naturellement protectionnistes. Ils défendront leurs livres et leur blé, en vertu de la même disposition d'esprit » (cité dans S. Gross et J. Thomas éds., *op. cit.*, p. 166).

⁴ J. Fontaine, « Plisnier et la question nationale », in P. Aron éd., *Charles Plisnier, entre l'Evangile et la Révolution*, Bruxelles, Labor, 1988, p. 116.

« Manifeste », comme une double allégeance au pays qu'il vénère¹. Le débat autour du « lundisme » rebondira à diverses reprises après 1945 et n'est pas vidé aujourd'hui².

Néanmoins, les tenants de la littérature belge n'ont pas disparu. On a déjà cité le manifeste de la *Revue Nationale*, publié en 1931, dans le contexte du centenaire de l'indépendance. En 1937, suite justement au « Manifeste » du groupe du Lundi, la revue non-conformiste *Le Rouge et le Noir*, certes publiée à Bruxelles mais point de rencontre entre Belges de toutes origines³, s'interrogera encore : « Septentrionaux ou simili-Français ? ». La réponse fuse : « Nous sommes foncièrement plus proches des Anglais, des Allemands et des Scandinaves que des Français. [...] Et si notre littérature veut conquérir droit de cité en cessant de produire des œuvres artificielles de simili-Français pour devenir authentique et humaine, elle ne pourra le faire qu'en se développant dans son climat propre: le Septentrion »⁴. La Wallonie est ici incluse dans un ensemble plus vaste, au sein duquel la communauté de langue n'est pas le critère déterminant.

En matière de beaux-arts, les tiraillements entre Flamands et Wallons se font entendre au-delà des frontières. Préoccupation initiée avant 1914 et nourrie du souci d'échapper à l'art flamand, trop phagocytant, la notion d'art wallon, avec tous les risques d'anachronisme, de partialité et d'instrumentalisation qu'elle suppose⁵, continue à se déployer dans l'entre-deux-guerres et jusqu'en France. C'est dans cette perspective qu'il faut analyser les deux expositions organisées à Paris en 1923 et 1924. La première, consacrée à l'art belge du XIX^e siècle, était apparue très (trop ?) flamande aux yeux des Wallons (surtout liégeois...) qui, l'année suivante, ont présenté, au Musée des Arts décoratifs, une exposition consacrée officiellement à l'« Art ancien au pays de Liège » mais, en réalité, à l'histoire artistique de la

¹ Paul Dirkx a bien décrypté ce phénomène : « Comme la plupart des tentatives ‘péripériques’ d'intégration dans les ‘lettres françaises’, ce texte repose sur un malentendu structural : le point de vue égalitariste des Belges sur l'universalisme français a tout pour paraître en parfaite harmonie avec celui, pourtant gallocentrique, de leurs confrères français » (« Crédit et séduction : Charles Plisnier, prix Goncourt », in J.P. Bertrand et alii éds., *op. cit.*, pp. 391-399).

² Voir à ce sujet la thèse publiée de Paul Dirkx, *Les « Amis belges ». Presse littéraire et franco-universalisme*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2006 et, notamment, le chapitre qu'il consacre à l'enquête menée en 1959, dans *Le Figaro littéraire*, par la romancière « lundiste » Béatrix Beck, fille du poète irréductible Christian Beck, sous le titre « Qu'êtes-vous donc ? Ecrivains français d'origine belge ? Ecrivains belges d'expression française ? » (pp. 285-292). Quelques réponses sont publiées dans S. Gross et J. Thomas éd., *op. cit.*, pp. 283-289.

³ J.-F. Füeg, *Le Rouge et le Noir. La tribune bruxelloise non-conformiste des années trente*, Ottignies, Quorum, 1995.

⁴ *Le Rouge et le Noir*, 21 avril 1937, p. 3.

⁵ P. Colmant, « L'art wallon et son musée. Un terrain miné », in *Bulletin de la Classe des Beaux-Arts de l'Académie royale de Belgique*, numéro spécial, décembre 1995, pp. 137-155.

Wallonie antique, médiévale et moderne¹. Le but est clair : se vendre, se faire connaître à Paris en tant que Wallons. L'article de l'historien d'art Louis Gillet, dans le quotidien parisien *Le Gaulois*, témoigne d'une certaine réussite en la matière : « Les Wallons trouvent avec raison que, dans la gloire de leur pays, on ne leur fait pas leur juste part ; ils se lassent d'être traités chez eux en parents pauvres. Ils n'ont pourtant pas fait moins que les autres pour la patrie. Jugez-en : allez voir, au Pavillon de Marsan, leur délicieuse petite exposition de l'Art liégeois [...]. On voit là ce que c'est qu'une culture, un esprit commun aux artisans et au public, une cordialité qui s'étend aux objets les plus humbles et qui a sa poésie [...]. C'est de ces choses-là qu'est faite la patrie. On comprend ce que c'est que la patrie wallonne et que, dans cette riche variété de la Belgique, elle a son rôle, son talent propres, sa physionomie et sa voix personnelles, comme une mélodie de César Franck ou de Grétry »². Même si, comme en littérature, la tendance française dominante est à la « francisation » des peintres belges, à leur appréciation à l'aune de critères français³, on lit au contraire, chez certains critiques, une exacerbation des spécificités régionales. Peinture wallonne, peinture flamande deviennent, en Belgique comme en France, des catégories de plus en plus souvent convoquées⁴, face auxquelles la peinture belge résiste mais qui gomment en revanche, une identité bruxelloise.

A l'instar des écrivains, nombre de peintres wallons contemporains choisissent, depuis le début du XX^e siècle, de s'installer en France, pour un temps plus ou moins long. Ils y subissent l'influence des nouveaux courants artistiques : fauvisme, nabisme, cubisme mais surtout surréalisme. Magritte vécut ainsi plus de deux ans en banlieue parisienne⁵. Dans les interférences culturelles entre France et Wallonie, il faut évoquer cette tendance wallonne à cultiver une spécificité s'ancrant dans des courants picturaux qui sont nés ou se sont déployés en France. Le surréalisme est de ceux-là, qui fit l'objet, en 1955, d'une exposition – « L'Apport wallon au surréalisme », en marge du deuxième congrès culturel wallon⁶. Il n'en reste pas moins que certains surréalistes wallons, comme Christian Dotremont, chercheront

¹ S. Balace, *Historiographie de l'art mosan*, Thèse de doctorat en Histoire, Art et Archéologie, ULg, 2009, p. 208 (consultable en ligne via le serveur institutionnel des thèses de doctorat BICTEL / e-ULg, <http://bictel.ulg.ac.be/>). La thèse de Sophie Balace montre, par ailleurs, à quelles instrumentalisations fut soumise une autre notion, celle d'art mosan.

² L. Gillet, « L'art liégeois. Une exposition intéressante », in *Le Gaulois*, 21 mai 1924, pp. 2 et 3.

³ C. De Potter, *Les expositions collectives d'art belge en France de 1919 à 1939*, Mémoire de Master en Histoire de l'art contemporain, Université Charles de Gaulle – Lille III, 2006, p. 165.

⁴ Voir notamment l'ouvrage, publié à Paris, du journaliste montois Louis Piérard, par ailleurs député socialiste et féru d'art, *La peinture belge contemporaine* (G. Crès, 1928).

⁵ S. Goyens de Heusch éd., *XX^e siècle. L'art en Wallonie*, Bruxelles, La Renaissance du Livre – Dexia, 2000, pp. 58-59.

⁶ *Idem*, « Le surréalisme wallon », in *Un double regard sur 2000 ans d'art wallon*, Bruxelles, La Renaissance du Livre – Crédit Communal, 2000, pp. 471-491 ; A. et C. Bechet, *Surréalistes wallons*, Bruxelles, Labor, 1987.

ailleurs aussi leurs inspirations et refuseront le « parisianisme » culturel. Le groupe CoBrA (Copenhague – Bruxelles – Amsterdam), né en 1948, en témoigne¹. On sait, en revanche, qu’après la Seconde Guerre, les Wallons militants de l’Association pour le Progrès Intellectuel et Artistique de la Wallonie (APIAW), et particulièrement ceux de Liège (Marcel Florkin, Fernand Graindorge) privilégieront l’art abstrait, quitte à heurter un certain public, notamment par conviction francophile². Comme en témoigne son manifeste *Pour renaître*, l’APIAW considère que l’art wallon est et doit être prioritairement influencé par l’art français, le plus à même de coïncider avec la sensibilité wallonne³. Les expositions organisées à Liège vont donc, avant tout, chercher à réaliser cet objectif. Benoît Franck, qui a analysé la période 1945-1955, quantifie la présence de la mouvance française à 19 % contre 11,5 % seulement pour l’ensemble des autres artistes étrangers⁴. Il y voit d’ailleurs une faiblesse de l’APIAW qui, tout entière tournée vers l’avant-garde parisienne, en arrive à négliger les courants qui s’épanouissent ailleurs, notamment dans le monde anglo-saxon⁵. Cette francophilie se marque encore, à Liège, dans la politique d’achat des musées⁶. « Ce qui, avant la deuxième guerre mondiale, n’avait été que le fruit d’une heureuse inspiration, devint, après 1946, l’objet d’une politique systématique »⁷, écrira Jules Bosmant, qui fut conservateur du Musée des Beaux-Arts et l’un des pères du Musée d’art wallon.

Mais, revenons à l’entre-deux-guerres. Au plan politique, la « Wallonie consciente », plutôt laïque et de gauche dans une première phase de son existence, s’ouvre également au monde chrétien. Celui-ci s’exprime notamment dans la revue *La Terre wallonne*, un mensuel carolorégien « catholique et régionaliste » animé par Elie Baussart⁸. Tous semblent désormais s’accorder sur la définition donnée par Jules Destrée en 1914 : « La Wallonie est [...] le pays au Nord de la France où l’on parle français »⁹. La langue est et demeure le critère premier

¹ W. Stokvis, *Cobra : la conquête de la spontanéité*, Paris, Gallimard, 2001.

² J. Parisse, « L’Association pour le Progrès Intellectuel et Artistique de la Wallonie », in *Un double regard*, op. cit., pp. 68-73 ; C. Godefroid, « Association pour le progrès intellectuel et artistique de la Wallonie », in *EMW*, t. 1, pp. 76-78.

³ *Pour renaître. Association pour le progrès intellectuel et artistique de la Wallonie (APIAW)*, s.l., s.n., [1945], pp. 41-42.

⁴ B. Franck, *Les arts plastiques à Liège. Les expositions et les salons d’art contemporain de 1945 à 1955*, Mémoire de licence en Histoire, ULg, 1991, p. 41.

⁵ *Idem*, p. 156.

⁶ P. Haesaerts, *La peinture française au Musée de Liège. Nouvelles acquisitions*, Bruxelles, Éd. Arts Plastiques, 1951 et *Musées de la ville de Liège*, Bruxelles – Paris, Dessart, 1952.

⁷ *Musées de la ville de Liège*, op. cit., non paginé.

⁸ Sur lui, voir M. Libon, *Élie Baussart (1887-1965). L’identité wallonne et le mouvement wallon*, Thèse de doctorat en Philosophie et Lettres – Histoire, UCL, 1986, 5 vol. et *Idem, Elie Baussart. « Raciner » les Wallons* (Ecrits politiques wallons), Charleroi, Institut Jules Destrée, 1993.

⁹ J. Destrée, op. cit., p. 31.

pour se définir culturellement, d'autant qu'elle est de plus en plus brocardée et malmenée par la lame de fond flamande. Dans un texte de 1919, resté inédit de son vivant, Baussart soulignait déjà l'importance de la culture française comme trait distinctif et rassembleur des Wallons, « Latins de Belgique », placés « aux confins de deux civilisations » et condamnés, pour survivre, à défendre voire exporter leur langue qui les a faits « en partie » ce qu'ils sont¹. En partie ? D'autres textes nous éclairent. Appelé à définir la culture régionale wallonne au VI^e Congrès Catholique de Malines en 1936, Baussart insiste : il n'y a pas, à ses yeux, de culture wallonne² car il n'existe pas de langue wallonne et que « notre peuple n'est pas assez différencié pour marquer de son empreinte les choses qu'il touche, les idées qu'il secrète, les rêves qu'il nourrit ». Certes, « nous ne sommes qu'un canton dans le beau royaume de la culture française » mais nous avons aussi un « patrimoine » et une « personnalité » propres qui nourrissent un « régionalisme wallon ». Ainsi, à défaut d'une culture propre, « la Wallonie réunit une somme d'éléments dynamiques qui sont autant d'agents d'unité ». La langue et la culture françaises sont le socle de sa personnalité même si les Wallons doivent, pour Baussart, se garder de toute exclusive : « Les deux pieds solidement plantés dans notre sol, cherchons la lumière, d'où qu'elle vienne ; le miracle grec et l'ordre romain ne sont pas tout dans le passé ; Paris n'est pas le seul phare aujourd'hui »³. La France ne peut donc être l'unique référent mais, comme le souligne un autre chrétien hennuyer de sensibilité wallonne, le futur Premier ministre Jean Duvieusart, alors simple conseiller provincial⁴, « un élément de base du problème wallon, c'est que le peuple wallon est un peuple de culture latine et romane, [...] membre de la grande communauté de langue française. [...] L'intérêt réel, objectif, que les Wallons trouvent dans la puissance et le rayonnement de la France détermine de façon permanente la solidarité de la Wallonie et de la France »⁵. Le texte a été rédigé en 1938, alors que la Belgique glisse d'une politique d'indépendance vers une neutralité que Duvieusart considère comme une prime à l'Allemagne nazie et un gage indu à la Flandre. On voit, ici encore, combien les facteurs politique et culturel sont imbriqués.

¹ Texte reproduit dans M. Libon, *Elie Baussart. « Raciner », op. cit.*, pp. 133-144. « Menacés, comme ils le sont, par le germanisme teuton à l'est, par le germanisme flamand au nord, c'est par une fidélité absolue à la langue et à l'intelligence françaises, qu'ils résisteront à l'envahissement des uns et des autres » (p. 136).

² C'est encore ce qu'écrira Félix Rousseau, un quart de siècle plus tard : « Il n'y a jamais eu de culture wallonne. Ce n'est pas le dialecte qui a créé le trait d'union entre tous les Wallons, mais bien le français, autrefois comme aujourd'hui » (*op. cit.*, p. 45).

³ E. Baussart, « La culture régionale wallonne », in *La Terre wallonne*, septembre 1936, pp. 321-330.

⁴ Sur les premiers engagements wallons de Duvieusart, voir V. Dujardin, *Jean Duvieusart (1900-1977). Europe, Wallonie-Bruxelles, Léopold III*, Gerpinnes, Quorum, 2000, pp. 25-38.

⁵ J. Duvieusart, *Wallonie 1938*, Liège, éd. de l'Action wallonne, 1938, p. 9 (extrait de la *Revue Catholique des Idées et des Faits*, XVIII^e année, n°33 et 34).

Il est vrai qu'alors, l'antienne est celle de la supposée « décadence française », une décadence politique, morale, culturelle qui est déplorée ou dénoncée jusqu'en Wallonie et crée un malaise latent¹. L'heure, surtout à droite, est à la valorisation d'autres modèles, plus chrétiens ou plus autoritaires, censés rapprocher davantage les Belges et les Wallons de leur essence véritable. On trouvera encore l'écho de cette tendance sous l'occupation, comme dans la brochure clandestine *Demain*, publiée à l'été 1941 par le groupe de réflexion liégeois du même nom. Animé par le futur ministre PSC Joseph Meurice, ce groupe rassemble des catholiques francophones mais aussi des flamands marqués par l'idéologie nationale-solidariste de feu Joris Van Severen. Pour *Demain*, désireux d'imposer, après la guerre, un régime corporatiste, traditionnaliste et élitiste basé sur une monarchie forte, l'unité nationale ne sera assurée que si les Flamands francophones et les Wallons se gardent « de l'envoûtement (possible et catastrophique) des boulevards parisiens et du Quai d'Orsay »². Ici, la France est bien perçue comme un danger, susceptible d'accroître la division communautaire.

La Seconde Guerre représente, bien évidemment, un nouveau tournant. Durant toute l'occupation, les autorités allemandes se montrent soucieuses d'imposer en Belgique leurs productions culturelles et de développer ainsi chez les Belges – Flamands bien sûr mais aussi, à moyen terme, Wallons – la conscience d'une prétendue identité germanique³. Nous ne reviendrons pas ici sur la contribution intéressée de certains collaborateurs wallons à ce plan, dans l'espoir vite déçu d'obtenir une parcelle de pouvoir dans l'Europe nazifiée. Le cas de Léon Degrelle – son discours de janvier 1943 sur la « germanité des Wallons » – est bien connu, tout comme celui de la « Communauté culturelle wallonne », soutenue par la *Propaganda Abteilung* et par l'historien Franz Petri, *Referent für Volkstum und Kultur* de l'administration militaire allemande de Bruxelles et chantre de la germanité wallonne⁴. Quoi

¹ Voir C. Lanneau, *France éternelle ou Front populaire : l'opinion belge francophone face à un choix (février 1934 – avril 1938)*, Mémoire de licence en Histoire, ULg, 1999, 2 vol., et *Idem*, « L'idole brisée : la droite belge francophone et la crise morale de la France (1934-1938) », in *Revue Belge d'Histoire Contemporaine*, XXXIII, 1-2, Gand, 2003, pp. 177-214.

² Cité dans F. Balace, « Le thème autoritaire dans la Résistance belge : De ‘l’ordre national’ au ‘retour à la démocratie’ », in *Les courants politiques et la Résistance : continuités ou ruptures ?, actes du colloque international d’Esch-sur-Alzette, avril 2002*, Luxembourg, Archives Nationales, p. 345-346.

³ V. Devillez, *Le retour à l'ordre. Art et politique en Belgique 1918-1945*, Bruxelles, Labor – Dexia, 2003, pp. 219-260 ; N. Honet, *Les arts wallons sous l'Occupation*, Mémoire de licence en Histoire, ULg, 1999 ; A. Junker, *La Belgique littéraire d'expression française et la deuxième occupation allemande 1940-1944*, Heidelberg, Universitätsverlag C. Winter, 1997.

⁴ Sur la CCW, voir, outre les ouvrages cités ci-dessus, A. Colignon, « Les Wallons dirigeables », in F. Balace éd., *Jours noirs (Jours de Guerre, t. 8)*, Bruxelles, Crédit communal, 1992, pp. 129-149 et F. Colin, *Les mouvements wallons de collaboration pendant la Seconde Guerre mondiale (à l'exception de Rex)*, Mémoire de

qu'il en soit, en Wallonie occupée, l'art, la littérature et le cinéma anglo-saxons sont évidemment tenus à l'écart mais on s'emploie aussi et peut-être surtout à saper avec méthode l'influence française¹. Au cours du conflit, la Belgique francophone va donc se replier sur elle-même et développer une activité culturelle dégagée du « lutétotropisme », notamment dans le domaine du théâtre². Dans ce cas, on peut considérer que les contraintes de la guerre ont contribué à une autonomisation par rapport au champ culturel français.

Le mot autonomisation sera, avec celui de concurrence, le terme clé de l'après 1945. Lorsque la Wallonie est libérée, elle l'est par les Américains tandis que ce sont les Anglais qui entrent en Flandre et à Bruxelles. La culture anglo-saxonne, mais d'abord américaine, va bien vite déferler en Belgique comme ailleurs en Europe et entamer son œuvre d'uniformisation³. Dans un monde qui connaît alors la guerre froide et l'accélération du progrès technique – moyens de transport et de communication -, l'appétence pour de nouvelles expériences culturelles est grande et les USA jouissent de l'aura du vainqueur puis du « chef de bloc ». La suprématie française en la matière va donc se retrouver contestée : la Flandre largue ses dernières amarres et les nouvelles générations wallonnes cherchent leurs inspirations musicales et littéraires de l'autre côté de la Manche ou de l'Atlantique tout autant sinon plus qu'à Paris⁴. On objectera que la France connaîtra elle-même cette évolution mais il est important de noter qu'aux yeux de nombreux Wallons, militants mais pas uniquement, l'américanisation ou l'anglicisation du langage est, aujourd'hui encore, appréhendée comme un élément qui, avec la flamandisation, contribue à une acculturation de cette « Belgique française » à laquelle ils sont attachés. Derrière les débats qui entourent le statut de Bruxelles, il y a aussi la peur de voir la capitale du pays et de l'Europe, ville multiculturelle mais, pour l'heure, massivement francophone,

licence en Histoire, ULB, 1980. On notera que l'écrivain Pierre Hubermont, l'un des principaux animateurs de la CCW avait été, en 1937, l'un des sept Wallons signataires du « Manifeste » du groupe du Lundi...

¹ Avant même le début des hostilités, l'ambassade d'Allemagne à Bruxelles avait mis sur pied un bureau von Ribbentrop, chargé de nouer des contacts avec la presse belge. Selon le journaliste William Ugeux, le but était clair : « ébrécher au maximum la francolâtrie de l'opinion belge, qui était grande » (B. Balteau, *William Ugeux. Un témoin du siècle*, Bruxelles, Racine, 1997, p. 54).

² C. Michel, « Le théâtre belge francophone au sortir de la guerre : un essai de reconstruction nationale », in *Leurs occupations. L'impact de la Seconde Guerre mondiale sur la littérature en Belgique*, Bruxelles, Textyles – CREHSGM, 1997, pp. 209-224 ; P. Aron, *La mémoire en jeu. Une histoire du théâtre de langue française en Belgique (XIX^e-XX^e siècle)*, Bruxelles, Théâtre National de la Communauté française de Belgique – La Lettre volée, 1995, pp. 173-244.

³ P. Duignan et L. H. Gann, *The rebirth of the West. The americanization of the democratic world 1945-1958*, Boston, Rowman and Littlefield publishers, 1996.

⁴ Sur la concurrence anglo-saxonne en terrain belge et les réactions de Paris dans l'immédiat après-guerre, voir C. Lanneau, *L'inconnue française. La France et les Belges francophones 1944-1945*, Bruxelles, PIE-Peter Lang, 2008, pp. 481 et sv. et *Idem, Où va la France ? L'image de la France et de sa puissance en Belgique francophone (1944-1951)*, Thèse de doctorat en Histoire, ULg, 2006, vol. 4, pp. 934-956.

perdre son identité dans l'expansion d'un « basic English » supposé résoudre les querelles linguistiques. Par ricochet, le phénomène ne risque-t-il pas d'atteindre la Wallonie ?

En marge de l'anglicisation, il faut aussi parler d'une autre peur, celle du renforcement de la rupture d'équilibre interne entre Wallons et Flamands par la concrétisation du Benelux et la volonté de certains, en Flandre et dans l'« establishment » bruxellois, de transformer progressivement une union douanière puis économique en alliance politique, valorisable dans le cadre de la construction européenne. C'est la thématique des « trois petites puissances » désireuses, en s'unissant, de contrebalancer les grandes¹. Quelles implications culturelles faut-il redouter ? Ne risque-t-on pas de voir se (re)développer une thématique « Low countries », dans laquelle la Wallonie contemporaine serait noyée ou niée ? A l'heure où le Centre Harmel², reconnaît l'importance de l'histoire locale et régionale pour un enseignement fructueux de l'histoire nationale³, d'autres entreprises historiographiques posent question. Que faut-il penser, si nuancés qu'ait pu être – et ce fut le cas – le travail de ses rédacteurs, d'une *Algemene Geschiedenis der Nederlanden* prétendant faire l'histoire globale des « Lage Landen » de la préhistoire jusqu'en 1945 ?⁴ Bref, l'élan Benelux inquiète nombre de Wallons et, en 1969, André Patris, sous le pseudonyme de Gallus, posera la question : *Benelux, 20 millions de Néerlandais* ? (Paris, Desclée de Brouwer). Dans les milieux militants, on pointe notamment le volontarisme et le dynamisme de la commission mixte chargée d'appliquer l'accord culturel belgo-néerlandais, signé en 1946. En comparaison, l'accord culturel franco-belge est accusé d'évacuer la réalité wallonne et de ne pas suffisamment stimuler les échanges littéraires, artistiques ou d'enseignants entre la France et la Belgique francophone⁵. Le bilan des vingt premières années témoigne, certes, d'une activité soutenue mais très « politiquement correcte », y compris dans les années soixante, et axée principalement sur les manifestations

¹ A. Postma et alii éds., *Regards sur le Benelux : 50 ans de coopération*, Bruxelles, Racine, 1994 ; E.S.A. Bloemen éd., *Het Benelux-effect : België, Nederland en Luxemburg en de Europese integratie, 1945-1957*, Amsterdam, NEHA, 1992.

² Centre de recherche pour la solution nationale des problèmes sociaux, politiques et juridiques en régions wallonnes et flamandes (1949-1955).

³ Voir H. Hasquin, *Historiographie et politique en Belgique*, Mont-sur-Marchienne, Institut Jules Destrée – Bruxelles, ULB, 1996 et E. Witte, *Voor vrede, democratie, wereldburgerschap en Europa : Belgische historicici en de naoorlogse politiek-ideologische projecten, 1944-1956*, Kapellen, Pelckmans, 2009.

⁴ J.A. Van Houtte et alii éds., *Algemene geschiedenis der Nederlanden*, Anvers - Bruxelles - Gand - Louvain, Standaard Boekhandel ; Zeist, W. De Haan, 1949-1958, 12 t.

⁵ Voir notamment, en 1967, une note de l'avocat Pierre Bertrand, dirigeant du Parti Wallon, futur parlementaire et ministre du Rassemblement wallon (Fonds d'histoire du Mouvement wallon, boîte documentaire D261 Québec, dossier « Projet avorté d'accord culturel Wallonie-Québec »).

de prestige¹. La raison est simple : l'accord est intergouvernemental et ni Bruxelles, ni Paris ne désirent envenimer le climat communautaire.

Par ailleurs, les vieux débats ne sont pas clos. Les bouleversements liés à la « sortie de guerre » et aux recompositions qu'elle pourrait induire ravivent certaines théories. Les tenants d'une conception « néo-lotharingienne », chantres de l'Europe médiane ou des terres « d'entre-deux » se font entendre. Le plus connu d'entre eux est évidemment l'écrivain Pierre Nothomb, sénateur catholique du Luxembourg, nationaliste « grand-belge »² et auteur, en 1944, sous le pseudonyme d'Henri Créange, du roman historique *Le Prince d'Olzheim*. L'histoire est celle d'une petite principauté imaginaire, située entre Belgique, Luxembourg et Allemagne, et régie par une lignée de bâtards issus de Louis le Pieux. Nothomb y démontre comment l'histoire, la géographie et les liens ethniques poussent les pays d'Entre-Deux, « ni latins ni germains », à s'unir « pour régir l'Europe »³. Ni latins, ni Germains : pour Nothomb, qui niait l'existence d'une Wallonie⁴, les Belges, quels qu'ils soient, répondent à cette définition. Au même moment, Edgard Baudart, un historien wallon formé à Louvain à l'école de Léon Van der Essen et Charles Terlinden, s'intéresse lui, aux seules provinces wallonnes mais dans une optique « belgiciste » et médiane. En 1945, alors que le Congrès national wallon est près de se tenir à Liège, réclamant, dans un premier vote « sentimental », le rattachement à la France⁵, il publie, aux Editions universitaires, un court ouvrage intitulé *L'avenir de la Wallonie* dans lequel il dénonce toute velléité rattachiste, séparatiste ou fédéraliste à deux pour prôner le fédéralisme provincial. En outre, Baudart accuse les « Belges d'expression française de subir trop passivement l'action intellectuelle de la France » au lieu de profiter de leur position géographique et culturelle privilégiée : « C'est une erreur de la part des Wallons de se considérer comme des Français de seconde zone et de croire qu'ils ne sont qu'un poste avancé de la latinité contre le germanisme. Leur origine populaire,

¹ *Accord culturel franco-belge. Vingtième anniversaire*, Paris, Institut Pédagogique National, 1968.

² F. Kiesel, *Pierre Nothomb*, Bruxelles, Pierre De Méyère, 1965 ; F. Balace, E. Defoort et P.-H. Desneux éds., *Pierre Nothomb et le nationalisme belge de 1914 à 1930, actes du colloque du 11 septembre 1976* (Cahiers de l'Académie Luxembourgeoise, nouvelle série, n°8), Arlon, Académie luxembourgeoise, 1980.

³ H. Créange [P. Nothomb], *Le Prince d'Olzheim*, Bruxelles, Bruylant, 1944, p. 380.

⁴ Nothomb parlait de régions wallonnes et flamandes au pluriel et c'est à son initiative que ce pluriel s'est retrouvé dans l'intitulé du Centre Harmel. Il tenait également un journal, conservé aux Archives et Musée de la Littérature. En date du 6 octobre 1965, un an avant sa mort et quelques années avant une fédéralisation qu'il ne connaîtra pas, il écrivait : « [j'ai reçu] un très intelligent et sympathique rédacteur du *Drapeau Rouge*, Claude Jadoul, qui vient pour un livre à lui commandé par l'éditeur Pierre De Méyère, [et qui] me demande mon avis sur la Wallonie – que je nie toujours mais qui commence à se faire, par peur de la puissance de la Flandre (aussi fausse, mais...) » (ML3053/139).

⁵ P. Raxhon, *Histoire du Congrès wallon d'octobre 1945. Un avenir politique pour la Wallonie ?*, Charleroi, Institut Jules Destrée, 1995

principalement celto-germanique et franque, leur langue même, non pas française mais romane et teintée de germanisme, les placent au contraire dans l'espace d'entre-deux de l'Ouest européen. L'origine et dans une certaine mesure la langue, rattachent donc la Belgique romane au pays de fusion des cultures latine, germanique et anglo-saxonne que furent excellemment les Pays-Bas anciens¹. L'âge d'or serait bien celui des XVII Provinces ou du Royaume de l'Amalgame².

Si l'idée d'une fusion d'éléments latins et germaniques en Wallonie n'est pas neuve, l'intervention de la culture anglo-saxonne est, elle, plus inattendue et cette originalité ne manquera pas de faire réagir, notamment le philologue et dialectologue Albert Henry, Professeur à Gand et à l'ULB, défenseur de la Wallonie dans sa diversité. Au deuxième Congrès culturel wallon, tenu à Liège en 1955 et où s'exprime également Félix Rousseau sur la romanité de la région, Henry se penche sur l'*Essence et [la] formation de la culture en Wallonie*. On notera le choix du complément de lieu et non de l'adjectif « wallonne »³. En quinze pages, il semble vouloir reprendre les termes du débat sur les influences culturelles et en élaborer la synthèse. S'il insiste sur les éléments fondamentaux que sont l'« intensité » et la « densité » de la « latinisation »⁴, il adhère à la thèse selon laquelle la Wallonie aurait, avant les invasions germaniques, fait partie d'une région « rhéno-mosane, à civilisation personnelle et à vocabulaire en partie spécial ». Il valorise l'« axe Provence-Bourgogne-Lorraine-Wallonie », « tronc nord-sud, prolongé dans la suite par l'esprit d'entre-deux ou l'esprit bourguignon mais qui, depuis plusieurs siècles, s'est brisé »⁵. Henry s'en prend dès lors aux francocentristes⁶ : « je ne comprends pas le hérissement de certains Wallons lorsqu'on parle raisonnablement des apports germaniques, mêmes lointains, à leurs langages, à leur droit, à leur art. [...] Sans parler de l'évidence des échanges wallo-flamands, qui songerait à nier

¹ E. Baudart, *L'avenir de la Wallonie. Contribution à l'étude du problème wallon*, Bruxelles, Les Presses de Belgique – Éditions universitaires, 1945, p.71.

² C'est d'ailleurs l'objet de sa thèse, défendue en 1944 : *La question de nationalité dans les Pays-Bas et le Pays de Liège aux XV^e et XVI^e siècles*. Il la publiera en 1961, avec une préface de Van der Essen, sous le titre : *La Nation des Pays-Bas devant l'histoire* (Bruxelles, Goemaere).

³ Henry écrira : « Il n'y a jamais eu de culture wallonne, mais je demande aux historiens s'il n'est pas légitime de parler, jusqu'à un certain point, de culture liégeoise » (A. Henry, « Essence et formation de la culture en Wallonie », in *La Wallonie et l'esprit de notre temps. Actes du deuxième congrès culturel wallon* (Liège, 14-16 octobre 1955), Liège, Centre culturel wallon, 1957, p. 85).

⁴ *Ibidem*, p. 78.

⁵ *Ibidem*, p. 79.

⁶ Ce qu'il faut sans doute concevoir comme une critique de la récente *Histoire de la Wallonie* (Bruxelles, Europax, 1952), publiée par le sulfureux Lucien Marchal. Bien accueilli par la critique française, l'ouvrage est étrillé par l'historien Étienne Hélin dans *La Vie wallonne* (t. XXIX, 1955, pp. 54-61). L'universitaire y dénonce une œuvre de mauvaise foi, simpliste, lacunaire, contradictoire et surtout tendancieuse dans la mesure où elle est rédigée dans le seul but de servir la cause de l'irrédentisme français.

l'importance des relations rhéno-liégeoises, depuis le haut moyen âge jusqu'aux temps modernes, et leur incidence sur certaines manifestations spirituelles et artistiques au pays de Liège, sans que pour cela l'essentiel soit atteint ? »¹. Pour autant, Albert Henry y insiste, « le pôle magnétique de notre vie spirituelle »² est bien en France mais la culture des Wallons n'est pas « celle de n'importe quel Français »³, d'abord parce qu'elle est profondément diversifiée. Henry décèle notamment des éléments culturels français qui sont étrangers aux Wallons, comme le culte de Jeanne d'Arc, et des éléments belges dans cette culture de Wallonie, comme « le goût très poussé de l'histoire »⁴. En résumé, les Wallons devraient assumer une appartenance particulière à la sphère culturelle française, riche de ses multiples particularismes régionaux et de son histoire spécifique.

Les Wallons ont-ils suivi ce conseil ? La « suite de l'histoire » est profondément influencée par l'évolution des équilibres belges et mondiaux. Les années soixante correspondent à une première mutation importante. En Belgique, on cliche la frontière linguistique et on s'oriente vers la communautarisation (réforme de 1970). Celle-ci laisse les régionalistes wallons sur leur faim. Eux qui, depuis longtemps déjà, réclament les leviers susceptibles d'affirmer une identité culturelle, à commencer par une radio et une télévision wallonnes⁵, voient le domaine culturel échapper aux régions (créées par les réformes de 1980 et 1988-1989) au profit des communautés. Leur exaspération se fait entendre, en 1983, dans le « Manifeste pour une culture wallonne ». Ses quatre-vingts signataires affirment une identité wallonne positive et dénoncent la Communauté française de Belgique qui, selon eux, « aggrave la dépendance culturelle des Wallons par rapport à des centres qui leur sont extérieurs » et « ne peut que

¹ A. Henry, « Essence et formation de culture en Wallonie », *op. cit.*, pp. 79-80.

² *Ibidem*, p. 80.

³ *Ibidem*, p. 81.

⁴ *Ibidem*, p. 82. On peut rapprocher cette remarque d'une observation de Marc Quaghebeur, qui attribue la résistance globale des Belges francophones à un mouvement comme l'existentialisme par son « décalage significatif » avec l'histoire nationale (« Éléments pour une étude du champ littéraire belge francophone de l'après-guerre », in *Leurs occupations*, *op. cit.*, p. 261).

⁵ Il y aurait beaucoup à dire sur la double imprégnation des Wallons – française et « belge francophone » – par ces médias, notamment en matière d'information. Pour ne parler que de la France, on sait que le poste périphérique privé Radio-Luxembourg est, très tôt, autant sinon plus écouté en Belgique que l'INR puis la RTB. On sait aussi qu'en Wallonie, durant la Seconde Guerre, les émissions françaises de la BBC étaient plus suivies que les émissions belges francophones. On sait enfin que le « relais de Paris » alimenta longtemps la télévision belge de langue française, au détriment de productions propres (les Flamands, eux, firent un autre choix) et qu'il fallut attendre 1956, soit trois ans après l'apparition de la télévision belge, pour qu'un véritable journal télévisé soit mis sur antenne à Bruxelles, en lieu et place du journal de la RTF, porte-voix du gouvernement français (M. Lanotte, C. Dupont et J.-J. Jespers, *L'univers au jour le jour. Trente ans d'histoire du journal télévisé de la RTBF*, Bruxelles, Crédit Communal – RTBF éditions, 1986, pp.30-31).

réduire le pays wallon à une province culturelle francophone »¹. Un second manifeste « pour une Wallonie maîtresse de sa culture, de son éducation et de sa recherche » sera lancé en 2003².

Parmi les « centres extérieurs », il faut évidemment compter Paris. On trouve ici un nouveau rebondissement d'un débat aussi vieux que la Belgique. En réalité, le « Manifeste » de 1983 était également une réponse à un mouvement essentiellement bruxellois, né au tournant des décennies 70 et 80, celui de la définition d'une « belgitude », inspirée de la « négritude »³ et qui s'inscrit en faux contre la négation de soi « lutétotropiste » et le régionalisme. Les auteurs du volume *La Belgique malgré tout*⁴ entendaient, à l'heure même où l'Etat belge se délite, illustrer ce paradoxe : l'existence d'« une réalité belge qui ne saurait être une identité » mais qui, de ce fait même, est l'espace non contraignant dans lequel ils souhaitent s'inscrire⁵. Le mouvement a notamment été alimenté par une polémique, en 1978, sur l'opportunité de créer à Paris un Centre culturel de la Communauté française. Certains artistes ont contesté la nécessité d'exporter des querelles communautaires qu'ils jugeaient par ailleurs vaines et s'est ainsi rallumée la polémique sur la pertinence des catégories art belge et art wallon⁶.

Qu'elle le veuille ou non, la France est donc projetée au cœur des débats culturels belges et sa suprématie est contestée sur plusieurs fronts. Elle l'est d'autant plus que l'effondrement de son empire colonial et les rapports de force qu'induit la guerre froide ont modifié son statut sur la scène mondiale. La France cherche à substituer l'influence à la puissance⁷ et, dans ce cadre, elle s'oriente davantage vers la définition d'un monde français ou francophone sur lequel, certes, elle entend garder le contrôle, mais dans le fonctionnement duquel elle est prête à fonctionner avec moins d'égocentrisme et sur base de partenariats. Pour les Bruxellois et les

¹ S. Gross et J. Thomas éds., *op. cit.*, pp. 393-395. On notera que d'autres régionalistes wallons ont une perception opposée, comme Roger Dehaybe, qui géra le Commissariat général au Relations internationales de la Communauté française (CGRI) de sa création, en 1983, à 1997 : « Je suis un régionaliste wallon convaincu [...]. Je souhaite le plus grand développement possible de la Wallonie, et je crois que Bruxelles est une valeur ajoutée pour elle, dans ses relations internationales. C'est pourquoi je crois que la Communauté française est une institution positive pour la Wallonie » (*La Wallonie*, 14 janvier 1995).

² En ligne sur <http://wallonie.apinc.org/textes/manif2003.html>.

³ L'emprunt est de Claude Javeau et Pierre Mertens dans un numéro spécial des *Nouvelles littéraires* (Paris, 1976).

⁴ Numéro spécial de la *Revue de l'Université de Bruxelles*, 1980 / 1-4, coordonné par Jacques Sojcher.

⁵ M. Biron, « De la belgitude », in J.-P. Bertrand et alii éds., *op. cit.*, pp. 489-497.

⁶ P. Delforge, « Art wallon et mouvement wallon », *op. cit.*, pp. 65-66.

⁷ M. Vaïsse, « La puissance ou l'influence ? (1958-2004) », in *Histoire de la diplomatie française*, Paris, Perrin, 2005, pp. 861-976.

Wallons, qui vont aussi faire de la francophonie¹ l'un des axes majeurs de leurs relations internationales en construction², l'évolution est une aubaine. En systématisant les réflexions de Jean-Marie Klinkenberg au sujet de la littérature, on peut dire que l'on est véritablement entré, à partir de 1970, dans une « phase dialectique » des relations entre France et Belgique francophone, qui opère « une synthèse de la thèse nationaliste et de l'antithèse 'apatride' »³.

La Communauté française comme, différemment et plus tardivement, la Région wallonne vont user de ce climat et des compétences que leur offre la fédéralisation progressive pour nouer avec la France des rapports forcément étroits mais plus équilibrés. La réforme constitutionnelle de 1993 et les lois spéciales de 1994 donnent véritablement le *ius tractati* aux entités fédérées⁴ mais, dès les années septante et quatre-vingts, d'importants jalons sont posés : la communautarisation, en 1982, de la gestion des accords culturels, la naissance de l'actuel Centre Wallonie-Bruxelles à Paris, comme vitrine ou encore la création, en 1985, d'une Délégation générale dans la capitale française, chargée des affaires multilatérales et francophones⁵. Ses deux premiers titulaires, Lucien Outers et Paul-Henry Gendebien, seront, d'ailleurs, des militants réunionistes affirmés ou en devenir... Si la France va rester l'une des priorités de la diplomatie « communautaire », si elle va figurer aussi parmi les partenaires frontaliers privilégiés de la Région wallonne, notamment dans le cadre des programmes européens INTERREG qui comportent des volets culturels, il est cependant tout à fait manifeste que les relations internationales de la Belgique francophone, aujourd'hui gérées par un organe intégré, Wallonie-Bruxelles International (WBI), cherchent surtout à diversifier leurs contacts culturels et à faire coïncider intérêts économiques et échanges artistiques. En ce sens, si les liens avec la France demeurent privilégiés, l'Allemagne et les Pays-Bas, partenaires dans l'Euregio et / ou la Grande Région, sont tout autant sollicités. Du côté du Hainaut, on mise sur des partenariats qui unissent Flandre et Wallonie avec le Nord-Pas-de-

¹ La Communauté française valorise également le terme, inventé par Léopold Sédar Senghor, de « francité » avec, dès 1976, une « Maison de la francité » à Bruxelles, visant à développer la solidarité francophone internationale et à défendre la langue et la culture françaises en Belgique (J. Boly, *Visages de la francité*, Bruxelles, Fondation Charles Plisnier, 1999).

² X. Deniau, *La francophonie*, 5^e éd., Paris, PUF, 2001 ; F. Massart-Piérard, *La Francophonie internationale* (Courrier hebdomadaire du CRISP n° 1655), Bruxelles, CRISP, 1999.

³ J.-M. Klinkenberg, « La production littéraire », *op. cit.*, pp. 48-49.

⁴ C.-E. Lagasse, *Le système des relations internationales dans la Belgique fédérale. Textes et pratiques* (Courrier hebdomadaire du CRISP n° 1549-1550), Bruxelles, CRISP, 1997.

⁵ F. Massart-Piérard, « La représentation des régions et des communautés à l'étranger », in C. Franck et C. Roosens éds., *La politique extérieure de la Belgique en 1988-1989*, Louvain-la-Neuve, Academia, 1990, pp. 206-208. Dans le même temps, on cherche à resserrer les liens avec d'autres pays ou entités sub-nationales francophones en Europe (Jura, Val d'Aoste), en Amérique (Québec) ou en Afrique.

Calais¹. Autrement dit, on a quitté l'ère de la francophilie lyrique pour celle de l'amitié contractuelle.

Ceci étant, il ne faut pas minimiser la frilosité ou les résistances françaises face au processus de fédéralisation belge et à ses conséquences en matière de relations (culturelles) internationales. Etat-nation encore fortement centralisé, la France répugne à quitter le terrain intergouvernemental. Dans les années quatre-vingts, elle va même régulièrement se tenir en-deçà de ce qu'admet l'Etat belge. L'incident du Sommet de la francophonie de 1986 est bien connu : la Belgique souhaite y envoyer deux délégations, l'une nationale, présidée par le Premier ministre, l'autre dirigée par le ministre-Président de l'Exécutif de la Communauté française. Mais l'Elysée n'invitera officiellement ce dernier que trois jours avant le Sommet...² De même, la Communauté française ne signera un accord de coopération avec la France qu'en 1999 et il faudra attendre 2004 pour que Paris accepte d'en contracter un avec la Région wallonne, reconnaissant ainsi sa capacité internationale³.

L'ambiguïté demeure néanmoins dans les relations entre la France et la Wallonie. La France comprend-elle mieux aujourd'hui la réalité wallonne et la manière dont elle s'intègre dans un paysage institutionnel belge particulièrement complexe ? La Wallonie (ou la Belgique francophone) a-t-elle gagné son autonomie face à Paris ? Si des « Magritte » récompensent les talents du « cinéma belge » (en fait, francophone de Belgique)⁴, le lieu de légitimation ou le tremplin nécessaire pour les artistes wallons reste et restera sans doute toujours la capitale française. Aux yeux des Wallons eux-mêmes, la réussite d'un des leurs se mesure souvent à l'aune d'une reconnaissance parisienne. Nul ne niera la plus-value apportée par un César, un Molière, une Palme d'or ou un Goncourt, même si l'on peut, plus facilement aujourd'hui qu'hier, s'imposer à Paris en revendiquant une identité belge, wallonne ou bruxelloise. Faut-il, au final, regretter ce tropisme parisien désormais tempéré ou, au contraire, considérer cet état de fait, comme une simple facette constitutive de la réalité wallonne ?

¹ Voir les rapports d'activités annuels du CGRI-DRI et, désormais, de WBI, en ligne depuis 2001 sur www.wbi.be (rubrique « Publications »).

² Y. Lejeune, « Les relations extérieures des communautés et des régions (2^e partie) », in *Cahiers constitutionnels*, 1986, n° 3-4, p. 69.

³ *Rapport d'activité annuel (CGRI-DRI)*, 2004, p. 22.

⁴ <http://www.lesmagritteducinema.com>.